RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2024-64**	**Objet : Communication au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au maire en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)**

Date de la convocation : 12/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance : Sonia DANGLE, conseillère municipale

Auxiliaire de séance : Virginie MEDINA

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
	Arthur SWORTFIGUER	Thierry SOURIAU
	Pascal NOURRISSON	Françoise BAILLY
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
	Claudie NUNES	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
	Violaine COROLLER	Laëtitia CHAUMONT
	Jamal IDZIM	Daniel BOULAY
Matthieu LACOTTE		
	Patrice COUVRAT	Sylvie FAILLAUFAIX
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation qu'il a reçu de l'assemblée municipale en date du 22 juin 2020. Elles concernent :

37	Renonciation au DPU – parcelle AE 157 d'une superficie de 376 m² au 18 rue Bergevin
38	Renonciation au DPU – parcelle AI 883 d'une superficie de 448 m² au 13 rue Gilbert Aubry
39	Renonciation au DPU – parcelle AI 273 d'une superficie de 2504 m² au 6 bis rue Gérard Dubois
40	Renonciation au DPU – parcelle AM 133 d'une superficie de 1031 m² au 2 impasse de l'écureuil
41	Modification en cours d'exécution n°1 au marché « Taille, élagage et entretien du patrimoine arboré de la commune PS2020-08 »
42	Modification en cours d'exécution n°1 au marché « Maitrise d'œuvre pour la réalisation de locaux associatifs »
43	Renonciation au DPU – parcelle AL 233 d'une superficie de 426 m² au 105 rue de la Fédération
44	Renonciation au DPU – parcelle AM 345 d'une superficie de 2 544 m² au 127 Route Nationale
45	Renonciation au DPU – parcelles AK 110 d'une superficie de 709 m² au 8 rue du Point du jour
46	Renonciation au DPU – parcelle AH0071 d'une superficie de 748m² au 2D rue du Charbonnier
47	Renonciation au DPU – parcelle AD 383 et AD 407 de 752m² au 8 allée du coteau
48	Renonciation au DPU – parcelle AE 204 et AE 205 de 896m² au 3 rue des Ecoles
49	Renonciation au DPU – parcelle AK 170 et AK 171 de 1127m² au 68 rue Nationale – les clouseaux
50	Renonciation au DPU – parcelle AN 70 de 1006 m² au 43 rue des Charmilles
51	Renonciation au DPU – parcelles AM 404 ET AM 405 de 1824 m² au 22 rue des Bergeronnettes

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 18/09/2024
Publié le 18/09/2024

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 17/09/2024
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORÊT (41)

Le secrétaire de séance,
Sonia DANGLE

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20240918-DEL64-2024-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2024